
5.5. ASSISTANT-INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – RÉSILIATION DU CONTRAT DE TRAVAIL ET ABOLITION DU POSTE

CONSIDÉRANT la résolution # 04-06-2024 créant le poste d’assistant-inspecteur en bâtiment et en environnement afin d’apporter un soutien à l’inspectrice ainsi que l’embauche d’Annabel Sauvage;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale de procéder à la résiliation du contrat de travail de madame Annabel Sauvage et à l’abolition du poste d’assistant-inspecteur en bâtiment et en environnement, qui n’a pas donné les résultats escomptés;

En conséquence, il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu :

D’entériner la résiliation du contrat de travail de madame Annabel Sauvage à titre d’assistant-inspecteur en bâtiment et en environnement, prenant effet à compter du 6 novembre 2024;

ET d’abolir le poste d’assistant-inspecteur en bâtiment et en environnement.